

## Thailand 2012: La Convention de Rotterdam travaille avec les parties intéressées pour faire face aux risques causés par les préparations pesticides extrêmement dangereuses

Samut Sakhon, Thaïlande, mai 2012. Plus de 30 représentants du ministère de l'Environnement (MEO), Ministère de l'Agriculture (MOA), Ministère de la Santé (MOH), les fonctionnaires gouvernementaux provinciaux et de la médecine du travail, les agriculteurs, les étudiants, les ONG (Education Foundation, Field Alliance) et l'association Thaïlandaise de l'industrie des pesticides, ont participé à un atelier de lancement sur les **préparations pesticides extrêmement dangereuses** à Samut Sakhon en Thaïlande dans la région de Bangkok.



(Foto: Pornpimon Chareonsong)

L'atelier a permis de préparer les participants à la surveillance et à la collecte des données sur les préparations pesticides extrêmement dangereuses, mais aussi d'assurer le suivi d'une activité dont la Thaïlande confirme l'intérêt à travailler à l'élaboration de son Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention.

Les **préparations pesticides extrêmement dangereuses (SHPF)** sont des produits chimiques formulés pour être employés comme pesticide et qui provoquent des effets graves sur la santé ou l'environnement observables dans un court laps de temps et ce, après une exposition unique ou multiple, dans des conditions d'utilisation.

La Convention de Rotterdam offre une occasion spéciale aux pays en voie de développement et aux pays à économie en transition d'informer le monde à propos des incidents environnementaux ou de santé auxquels ils ont été confrontés vis-à-vis de ces préparations pesticides extrêmement dangereuses. Ceci permet ainsi à ces pays de proposer que ces préparations soient cataloguées dans l'annexe III de la

Convention, et donc soumises à la **procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC)**.

Une fois ces produits catalogués, tous les pays qui sont « Parties à la Convention » doivent s'assurer que l'importation et l'exportation de ces pesticides suivent les règles convenues et fournissent les informations nécessaires sur les dangers afin de permettre à tous les intervenants d'en comprendre les risques. Les pays sont ainsi en mesure de prendre de bonnes décisions et savoir si les importations seront acceptées, **empêchant ainsi d'autres incidents environnementaux ou sur la santé**.



(Foto: Krissanapong Kraithep)



(Foto: Yun Zhou)

Les **conditions d'utilisation en vigueur** dans les pays en voie de développement, tels que les conditions climatiques, les modes d'utilisation et les infrastructures sont très importantes à considérer dans la mesure où celles-ci ne sont pas les mêmes que dans les pays développés. Beaucoup d'agriculteurs peuvent être exposés aux produits chimiques en raison d'un équipement troué ou de l'absence d'équipement de protection individuelle.

Les **principaux résultats** ont été le développement et l'engagement d'un plan de travail provisoire pour une surveillance sur le terrain et une campagne de sensibilisation. Un groupe de travail multi acteur ad hoc sur les préparations pesticides extrêmement dangereuses a été créé pour développer et mettre en œuvre ce plan de travail. En outre, il a été convenu que les informations recueillies durant le projet pilote devraient être intégrées dans le processus de prise de décision au niveau national afin de contribuer aux mesures de réduction des risques liés aux pesticides. Le progrès et les résultats des activités pilotes SHPF seront signalés au sous-comité national pour la Convention de Rotterdam.

Pour plus d'informations, veuillez contacter [Yun.Zhou@fao.org](mailto:Yun.Zhou@fao.org) et [Christine.Fuell@fao.org](mailto:Christine.Fuell@fao.org)